

1. Rappel des fondamentaux.

Afin de répondre au respect du protocole sanitaire en vigueur, le protocole parents mis en œuvre au sein de l'école Sonnini répond aux cinq principes suivants :

- **Maintenir la distanciation physique,**
- **Appliquer les gestes barrière,**
- **Limiter au maximum le brassage des élèves,**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels,**
- **Former, communiquer et informer.**

2. Avant l'arrivée à l'école.

- J'explique à mon enfant les gestes barrières et pourquoi il est important de les respecter. Je les applique moi-même.
- Je fournis à mon enfant des mouchoirs en papier jetables.
- Je fournis à mon enfant un masque, si je le juge nécessaire et je lui ai expliqué comment le mettre et l'utiliser*.
- J'habille mon enfant avec des vêtements qui lui permettent d'être autonome et si une activité sportive est prévue, je fais porter à mon enfant sa tenue de sport dès le matin.
- Je vérifie avec mon enfant qu'il a bien toutes les affaires nécessaires à sa journée d'école.
- Je m'assure que mon enfant est bien allé aux toilettes.
- Je surveille l'apparition de symptômes chez mon enfant et s'il me semble fiévreux, je prends sa température avant qu'il ne parte à l'école ; si sa température est supérieure à 38°C, je ne l'emmène pas à l'école. En cas de suspicion de contamination, je garde mon enfant à la maison et avertis immédiatement le directeur de l'école et la directrice du périscolaire qui se chargeront d'avertir les autorités.

3. Devant l'école ou le transport scolaire.

- Je respecte les points d'accueil et de sortie des élèves ainsi que les horaires de l'école, pour éviter les rassemblements.
- Je garde une distance de 1 mètre avec toute personne.
- Je comprends qu'il est interdit de pénétrer à l'intérieur de l'école.
- Je m'engage à venir immédiatement chercher mon enfant en cas de symptômes et à tenir précisément informé l'école du diagnostic médical posé.

**Pour les élèves des écoles maternelles, le port de masque est à proscrire.*

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé, mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

(extrait du protocole sanitaire du Ministère de l'Education nationale)